

LES PREMIERS BRÉVIAIRES DE SAINT-GALL
(DEUXIÈME QUART DU XI^e S.)

par

PIERRE-MARIE GY OP

En hommage à un liturgiste qui a étudié l'Office divin tant du point de vue théologique que du point de vue historique, ces pages voudraient verser au dossier des origines du bréviaire le témoignage exceptionnellement ancien et précis des premiers bréviaires de Saint-Gall: on verra ci-après qu'il est facile de les dater, facile aussi de les situer dans l'histoire de l'Office divin, grâce à l'abondance des manuscrits liturgiques de Saint-Gall qui ont été conservés.

Les bréviaires que nous étudions sont au nombre de trois, les mss 414, 413 et 387 de la *Stiftsbibliothek* de Saint-Gall¹.

St. Gallen Stiftsbibliothek 414: Bréviaire noté de Saint-Gall, du premier type², partie d'hiver.

Parchemin: 666 pages; 270 × 200 mm; surface écrite: 205 × 155 mm; reliure parchemin sur ais de bois, fermée avec deux lanières de cuir; au dos: *Lectionarius. Antiphonarius*; sur le plat supérieur, titre de la fin du moyen âge: *Officiale Ehyemem*.

Pages 1-2: Additions diverses.

P. 3-18: Calendrier de Saint-Gall.

P. 18-20: Tables de comput.

P. 21-53: Hymnaire, en partie noté; p. 41-50: Additions diverses.

P. 54-343: Lectionnaire de l'Office, de l'Avent au samedi saint. — La p. 54 est entièrement occupée par le titre: *Incipiunt lectiones nocturnales per circulum anni. Dominica quarta ante natale Domini*; la décoration de ce titre est restée inachevée. P. 324, après les Lamentations des jours saints: Annonciation, commun des saints, Purification.

P. 345-582: Antiphonaire noté, de l'Avent au samedi saint. — P. 345-349: Office de S. Nicolas, de la même main que le reste. P. 350-359: Tons du *Venite exultemus*.

¹ On trouvera un inventaire des bréviaires connus remontant au XI^e s. dans S. J. P. VAN DIJK et J. HAZELDEN WALKER, *The Origins of the Modern Roman Liturgy*, London 1960. Pour S.-Gall l'ouvrage ignore le ms 414; il signale les mss 387 et 413 ainsi que deux mss du XII^e: mss 403 (Disentis) et 416 (probablement S.-Gall).

² Nous appelons bréviaire »du premier type« ou »par sections« (le P. van Dijk dit »bréviaire primitif«) le bréviaire dont les pièces (antiennes, capitules, oraisons, leçons) ne sont pas disposées dans l'ordre même de la célébration mais groupées en sections distinctes: antiphonaire, collectaire, lectionnaire, etc. Cf. VAN DIJK, pp. 32-33.

P. 360 (sur toute la page): *Metrum elegiacum. Hoc quoque Gregorius... choris. Dominica prima de aduentu domini*. P. 547-582: Commun des saints et Dédicace.

P. 585-611: *Incipiunt lectiones de aduentu domini*. Capitules, de l'Avent au samedi saint, temporal et sanctoral mêlés.

P. 612-650: *Incipiunt orationes de aduentu domini*. Collectes, de l'Avent au samedi saint.

P. 650 à la fin: Compléments divers au recueil des collectes.

St. Gallen Stiftsbibliothek 413: Bréviaire noté de Saint-Gall, du deuxième type, partie d'hiver.

Parchemin: une garde de parchemin et 700 pages; 258 × 175 mm; surface écrite: 201 × 125 mm; reliure parchemin sur ais de bois; au dos: *Lectionarius*.

P. 1-18: Calendrier de Saint-Gall.

P. 19-22: Tables de comput.

P. 23: Commencement du corps du bréviaire: *Incipit officialis liber ab aduentu domini usque ad pascha*.

P. 23-249: Temporal, du premier dimanche de l'Avent au troisième dimanche après l'octave de l'Épiphanie.

P. 250-502: Sanctoral. - P. 250-411: Sanctoral, du 1^{er} décembre au 14 avril.

P. 413-480: Commun des saints. P. 480-494: Dédicace. P. 494-502: S. André.

P. 503-678: Temporal, de la Septuagésime au samedi saint.

P. 679-685: Additions diverses.

P. 685-695: *Incipiunt inuitatoria per annum*.

P. 695-700: Additions diverses.

St. Gallen Stiftsbibliothek 387: Bréviaire noté de Saint-Gall, du deuxième type, partie d'été.

Parchemin: 984 pages; 255 × 150 mm; surface écrite: 200 × 125 mm; reliure cuir sur ais de bois, fermée avec deux lanières.

P. 1-8: Fragment de sermonnaire.

P. 17-35: Calendrier de Saint-Gall.

P. 35-47: Tables de comput.

P. 50-242: Temporal, des vêpres du samedi saint à la Trinité.

P. 242-252: Leçons brèves et oraisons votives pour chaque jour de la semaine³.

P. 252-555; Sanctoral, du 1^{er} juin au 30 novembre.

P. 556-645: Commun des saints et Dédicace.

P. 650-915: Temporal après la Pentecôte. - Leçons pour les fêtes à partir du 1^{er} dimanche après la Pentecôte.

P. 916-946: Additions au sanctoral, de la première main ou d'une main contemporaine (P. 916-920: Ste Marie-Madeleine; p. 920-934: Invention du corps de S. Etienne; p. 934-946: S. Remacle).

P. 946-957: Tons du *Venite exultemus*.

P. 957-966: *In translatione s. benedicti*.

P. 967-969: Additions diverses.

P. 970-984: Fragment de sermonnaire.

Dans son minutieux travail sur les calendriers sangalliens⁴ le P.

³ Cf. à propos du S a n g. 18 notre article *Collectaire, rituel, processionnal*, Rev. des sc. phil. et théol. 40 (1960) 450. Ce système des collectes se trouve déjà au X^e s. dans le S a n g. 423, p. 438-440.

⁴ Emmanuel MUNDING, *Die Kalendarien von St.-Gallen aus XXI Handschriften, neuntes bis elftes Jahrhundert*, 2 vol. (= Texte u. Arbeiten, hrsg. durch die Erzabtei Beuron I, 36-37), Beuron 1948-1951.

Munding a situé ces trois bréviaires dans l'évolution du calendrier de Saint-Gall et marqué les points de repère permettant une datation: ce sont l'obitus de l'abbé Purchard II (1022), les fêtes de S. Adalbert, S. Siméon, Ste Wiborada. Le tableau ci-après signale si ces indications liturgiques sont inscrites de première main(= 1), ajoutées de deuxième main(= 2) ou absentes(= 0) dans les calendriers des bréviaires et autres livres sangalliens contemporains (nous faisons abstraction ici du sanctoral impliqué dans le corps des manuscrits). Nous indiquons dans la dernière colonne à droite les datations auxquelles nous aboutissons, en partie différentes de celles du P. Munding.

	ob.						
	Purchardi	Adalb.	Wib.	Rem.	Sim.		
(brév.) 414	1	1	2	2	0	(1022-1045)	
(brév.) 413	1	1	2	2	2	(1022-1045)	
(brév.) 387	1	1	2	2	2	(1022-1045)	
(tropaire) 380	1	1	1	2	2	(1053-1054)	
(grad.-sacram.) 342	0	2	1	2	0	(1045-1072)	
(grad.) 376	1	1	1	1	2	(après 1053)	
(grad.-sacram.) 339	0	1	1	1	2	(après 1053)	
(grad.-sacram.) 341	0	1	1	1	1	(après 1053)	
(grad.-sacram.) 340	0	1	1	1	1	(après 1053)	

A part une exception, l'absence de S. Adalbert dans le premier état du calendrier du ms 342, l'évolution apparaît claire et peut se résumer de la façon suivante:

Le tableau ne permet pas à lui seul de discerner si l'introduction de la fête de S. Adalbert dans le calendrier s'est faite lors de la translation du corps du saint à Prague (1039) ou déjà avant. La fête ne figure pas dans le corps des bréviaires et sacramentaires examinés ici.

Les fêtes de Ste Wiborada, S. Remacle et S. Siméon se sont introduites à Saint-Gall dans l'ordre chronologique suivant: d'abord Ste Wiborada, puis S. Remacle, enfin S. Siméon.

La table pascale du ms 380 permet de préciser un peu cette chronologie: comme l'a signalé A. Cordoliani⁵, cette table commence avec l'année 1054, et l'on peut raisonnablement dater le manuscrit de 1053-1054. Or son calendrier contient la fête de Ste Wiborada de la première main, celles de S. Remacle et S. Siméon de la deuxième. C'est, croyons-nous, la première attestation liturgique de la fête de Ste Wiborada qu'on puisse dater avec certitude⁶. Par contre la fête de S. Remacle,

⁵ *Les manuscrits de comput ecclésiastique de l'abbaye de Saint-Gall du VIII^e au XII^e s.*, Ztschr. f. Schweizerische Kirchengesch. 49 (1955) 198.

⁶ Etant donné le rôle de l'abbé Nortpert dans la canonisation de la Sainte (1045) on peut être sûr que son culte a commencé aussitôt.

dont on sait qu'elle a été introduite par l'abbé réformateur Nortpert (1034-1072) ne l'a pas été dès le début de son abbatiat, mais entre 1053-54 et 1072.

Si ces considérations sont justes on peut dater les trois bréviaires que nous étudions entre la mort de Purchard (1022) et la canonisation de Wiborada (1045), soit sous l'abbatiat de Dietbald (1022-1034) soit dans la première partie de l'abbatiat de Nortpert. Le calendrier du ms 342 est postérieur à la canonisation de Wiborada mais antérieur à l'introduction à Saint-Gall de la fête de S. Remacle (entre 1053 et 1072). Le calendrier des ms 339, 341, 340 porte déjà la fête de S. Remacle de première main⁷.

L'organisation par sections juxtaposées du ms 414 donne à penser qu'il est un peu plus ancien que les mss 413 et 387 où toutes les pièces sont déjà disposées dans l'ordre même de la célébration. A en juger par la disposition graphique des titres des différentes sections, spécialement du lectionnaire et de l'antiphonaire, laquelle semble inspirée directement des antiphonaires et lectionnaires indépendants de l'époque antérieure, le 414 n'est pas loin de la première tentative sangallienne de réunir en un seul recueil les différents livres nécessaires à la célébration de l'Office: avec le calendrier (régulièrement dénommé à Saint-Gall *martyrologium [per circulum anni]*) et des éléments de comput, l'hymnaire, les *lectiones nocturnales per circulum anni* (lectures bibliques et patristiques de matines)⁸, l'antiphonaire, le collectaire⁹. Dans son format et toute sa disposition graphique la partie d'antiphonaire du ms 414 est très semblable au volume correspondant de l'antiphonaire d'Hartker (ms 390 = volume d'hiver), lequel aurait pu aisément entrer dans la composition d'un bréviaire noté analogue. Notons enfin que le ms 414, ainsi que les deux autres que nous allons étudier, ne comporte pas de psautier: en cela il est semblable à la plupart des bréviaires des XI^e et XII^e s.

Le ms 414, bréviaire d'hiver, témoigne, comme les mss 413 et 387, d'une division du bréviaire en deux volumes, de l'Avent à Pâques et de Pâques à l'Avent. A cet égard le bréviaire se distingue du collectaire qui forme toujours un seul volume et prend probablement la suite du sermonnaire et du livre des *lectiones nocturnales* traditionnellement

⁷ Il est à noter que dans 339, 341 et 340 le sacramentaire représente un état légèrement antérieur à celui du calendrier; de même pour le *breviarium missae* de 339 et 341.

⁸ Cf. les volumes analogues S a n g. 423: *lectiones nocturnales a pascha usque ad aduentum domini* (page 14), du X^e s., et 428, du XI^e s.

⁹ Cf. le collectaire S a n g. 347, du X^e s.

divisés en deux volumes. C'est aussi le cas de l'antiphonaire de Hartker et il est possible que cela corresponde également à une pratique ancienne.

Avec le ms 413, qui est aussi un bréviaire d'hiver, et le 387, bréviaire d'été, nous passons au deuxième type de bréviaire, dont la disposition est celle qui nous est aujourd'hui familière. Tout en ayant, à notre avis, été écrits par des copistes différents, les deux manuscrits 414 et 413 sont certainement contemporains ou presque, et la première disposition du bréviaire a dû conduire peu après à la deuxième. Par contre, si la datation des mss 339, 342, 341 et 340 que nous avons proposée est exacte, il se peut que la formation du missel ait été plus lente à Saint-Gall que celle du bréviaire: les premiers graduels-sacramentaires sangalliens que nous possédons, comparables par leur structure aux bréviaires du premier type, datent du milieu du XI^e s.¹⁰ et sauf erreur il n'existe aucun missel plénier sangallien du XI^e s.

Le ms 413 s'appelle lui-même non *breuiarium*¹¹, mais *officialis liber ab aduentu domini usque ad pascha*¹², c'est-à-dire livre (complet) pour les offices divins. Ce n'est ni un livre portatif ni un abrégé: il offre un choix de capitules et de collectes aussi abondant que les collec-

¹⁰ Le plus ancien des quatre, le 342, est postérieur à 1045. — 338, 339 et 340 contiennent tous les trois un répertoire des pièces du Propre pour le sanctoral, intitulé dans le 338 *breuiarium missae*; dans son état le moins développé, qui est celui du 339, ce *breuiarium missae* est antérieur à 1045.

¹¹ *Breuiarium* est-il employé au XI^e s. dans le sens de bréviaire? Nous ne saurions le dire. Dans les mss du Mont-Cassin *breuiarium* a un sens un peu différent: cf. notre article *Collectaire, rituel, processionnal* (supra, note 3) p. 447 en note. Pour les autres emplois de *breuiarium*, cf. P. LEHMANN, *Mittelalterliche Büchertitel* (Sitzungsberichte der Bayerischen Akademie der Wissenschaften, Phil.-hist. Kl., 1948/4, pp. 11-16).

¹² Cf. déjà AMALAIRE, *Liber de ordine antiphonarii*, 70, 1 (Hanssens III, p. 100), AGOBARD, *Liber de correctione antiphonarii*, 19 (PL 104, 338 c: *Hunc tertium officialem libellum, id est antiphonarum*); lorsqu'Amalaire nomme son traité *Officialis liber*, c'est seulement par une appellation dérivée.

Le *liber officialis* fait régulièrement partie des livres liturgiques des églises allemandes et suisses du XI^e s., généralement en plusieurs exemplaires. Cf. Blaubeuren OSB 1085-1101: *officialia duo* (Mittelalterliche Bibliothekskataloge Deutschlands und der Schweiz I, bearb. v. P. Lehmann, München 1918, p. 18); Petershausen OSB 1086 bis 1116: *officialis I* (ibid., p. 218); Pfävers OSB X^e s.: *II libri officiales* (ibid., p. 483; cf. p. 484); Augsburg, Domkirche vers 1096 (Op. cit., III/1, bearb. v. P. Ruf, München 1932, p. 19); Füssen, St. Mang OSB fin XI^e s.: *Officialia III* (ibid., p. 118); Wessobrunn OSB fin XI^e: *offitiale I* (ibid., p. 178); livres copiés vers 1080-1120 par la moniale Diemot de Wessobrunn: *Officialis liber. Alius liber officialis cum baptisterio, qui datus est episcopo Augustensi . . . duos libros officiales* (ibid., pp. 181 et 183).

Il paraît très probable que tous ces *libri officiales* sont des bréviaires et sans doute des bréviaires de chœur.

taires antérieurs ou contemporains¹³ et autant d'antiennes et de répons en surnombre que l'antiphonaire de Hartker. En ce qui concerne la longueur des lectures bibliques différents sondages dans les trois bréviaires et dans le lectionnaire 423 (X^e) font penser que les péricopes lues à l'Office sont généralement déjà assez courtes (3 à 6 versets par leçon), que leur détermination est flottante d'un ms à l'autre et que leur tendance à s'abrèger n'est guère sensible d'un ms à l'autre¹⁴. De toute façon il faudrait sans doute parler non d'un abrègement de l'Office mais d'une diminution de l'importance des lectures au profit d'autres éléments de la solennité chorale.

Dans le cas de Saint-Gall il apparaît clairement que le *liber officialis*, le bréviaire (noté), est simplement le livre liturgique complet et plénier de l'Office divin, qui réunit dans un même volume les différents livres liturgiques nécessaires à la célébration de l'Office, à l'exception du Psautier, supposé connu par coeur. La constitution du bréviaire est ici exactement parallèle à celle du missel plénier et l'une et l'autre passent par deux étapes: d'abord juxtaposition des livres antérieurs, puis fusion organique de ceux-ci.

Les premiers bréviaires sangalliens sont sans aucun doute destinés à l'usage choral, et rien ne nous permet de penser que la récitation privée ait motivé ici la création du bréviaire. Il est possible, non certain, que la tendance à abrèger les leçons se soit exercée à Saint-Gall dans le temps où apparaissait le bréviaire, mais les deux phénomènes n'ont entre eux aucun lien direct. D'ailleurs au XI^e s., à Saint-Gall comme dans les pays germaniques en général, le livre que nous appelons bréviaire est appelé *liber officialis*, le nom de *breviarium* ne viendra que plus tard¹⁵.

Il est une autre question, abordée ces dernières années par Dom Hesbert et surtout par Mgr Pascher, à laquelle les premiers bréviaires de Saint-Gall apportent une lumière appréciable comme on peut le voir dans les exemples que nous donnons en appendice: celle du répertoire de l'antiphonaire. Là où antiennes et répons du répertoire étaient en plus grand nombre que la célébration ne le rendait nécessaire, les

¹³ Cf. le ms 347, collectaire de Saint-Gall, et notre article *Collectaire, rituel, processionnal*, (cf. supra note 3), pp. 449-451.

¹⁴ Exemples: Selon le ms 414 l'ensemble des leçons de matines I à VIII du 1^{er} dimanche de l'Avent correspond à Is. I, 1-26, puis du lundi au samedi on lit Is. I, 27-IX, 7.

Le ms. 413 indique pour les leçons I à VIII du même dimanche Is. I, 1-II, 4; il ne précise pas les lectures des fêtes.

¹⁵ On pourra comparer les conclusions ci-dessus avec celles du P. van Dijk (cf. supra note 1), pp. 29-35.

bréviaires en offrent presque autant que Hartker, en les disposant parfois autrement ou en apportant des pièces nouvelles, comme cela apparaît dans les quelques tableaux que nous donnons en appendice: il semble que chacun de nos documents puise dans un même fonds qu'aucun n'épuise à lui seul. Cela a une conséquence intéressante pour l'historien: pour une bonne partie de l'année liturgique, en cette première moitié du XI^e s., des livres de l'Office divin d'un même lieu de culte ne sont pas identiques entre eux; ils ont été recopiés avec une certaine liberté et l'on ne peut voir en aucun d'eux le représentant absolu de la tradition liturgique locale. Même pour Saint-Gall seul, il serait aventureux de chercher à reconstituer l'antiphonaire primitif de l'Office. A fortiori pour l'office monastique ou l'office romain en général.

Quelques comparaisons entre les pièces chantées de l'antiphonaire de Hartker et des bréviaires St Gallen 414, 413 et 387¹⁶

(H 1 = ms 390 (Hartker, I^{ère} partie); H 2 = ms 391 (Hartker, 2^e partie); A = ms 414; B = ms 413; C = ms 387)

I. Premier dimanche de l'Avent

	Premières vêpres		
H 1, p. 14	A, p. 363		B, p. 23
<i>R. Audite uerbum Domini</i>	<i>R. Ecce dies uenient</i>		= A
<i>v. A solis ortu</i>	<i>v. In diebus</i>		= A
	<i>Aliud R. Festina ne tardaueris</i>		
	<i>v. Veni Domine</i>		p. 24
<i>In euang. Ecce nomen Domini</i>	= H		= H
	Invitatoire de matines		
<i>Dominum qui uenturus Regem uenturum</i>	<i>Dominum qui uenturus</i>		<i>Dominum qui uenturus Regem uenturum</i>
	Répons de matines		
p. 15			p. 25
<i>1 Aspiciens a longe</i>	= H		= H
p. 16			
<i>v. Quique terrigenae</i>			
<i>v. Qui regis Israhel</i>			
<i>v. Tollite portas</i>			

¹⁶ Les répons du jeudi saint, dont nous ne reproduisons pas la liste ici, sont rigoureusement identiques dans H, A et B.

2 <i>Aspiciebam</i> v. <i>Ecce dominator</i>	= H	= H
3 <i>Missus est</i> v. <i>Aue Maria</i>	= H	p. 26 = H
4 <i>Aue Maria</i>	= H	= H
p. 17 v. <i>Tollite portas</i>	p. 364	p. 27
5 <i>Saluatorem expectamus</i> v. <i>Preoccupemus</i>	= H	= H
6 <i>Audite uerbum</i> v. <i>A solis ortu</i>	= H	6 <i>Obsecro Domine</i> p. 28 v. <i>A solis ortu</i> = H
7 <i>Ecce uirgo</i> v. <i>Tollite portas</i>	= H	
8 <i>Obsecro Domine</i> v. <i>A solis ortu</i>	= H	8 <i>Montes Israhel ramos</i> v. <i>Rorate</i>
9 <i>Laetentur caeli</i>	= H	p. 33 9 <i>Audite uerbum Domini</i> v. <i>A solis ortu</i>
p. 18 v. <i>Ecce dominator</i>	p. 365	
10 <i>Ecce dies uenient</i> v. <i>In diebus illis</i> (10 répons seulement)	(9 répons seulement)	10 <i>Alieni non transibunt</i> v. <i>Ego ueniam</i> p. 34
		11 <i>Confortamini manus</i> <i>fatigate</i> v. <i>Ciuitas Hierusalem</i> p. 35
		12 <i>Laetentur caeli</i> v. <i>Ecce dominator</i>

II. Répons des matines de Noël

H 1, p. 45	A, p. 399	B, p. 99
1 <i>Hodie nobis caelorum</i> v. <i>Gloria in excelsis</i>	= H	= H
2 <i>Hodie nobis de caelo</i> v. <i>Gloria in excelsis</i>	= H	= H
3 <i>O regem caeli</i> v. <i>Domine audiui</i>	= H	p. 100 = H
4 <i>Descendit de caelis</i>	= H	p. 101 = H
p. 46 v. <i>Tanquam sponsus</i>	p. 400	p. 102
5 <i>Quem uidistis</i>	5 <i>Quem uidistis</i>	= A
v. <i>Dicite quidnam</i>	p. 401 v. <i>Natus</i>	
p. 47 v. <i>Natus</i>	v. <i>Dicite quidnam</i>	
6 <i>O magnum mysterium</i> v. <i>Audiui</i>	= H	= H p. 103

7 <i>Beata Dei genitrix</i> v. <i>Aue Maria</i>	= H	= H
8 <i>Sancta et immaculata</i> v. <i>Benedicta tu</i> p. 48	= H	p. 104 = H
9 <i>Beata uiscera</i> v. <i>Aue Maria</i>	p. 402 = H	p. 107 = H p. 109
10 <i>Congratulamini mihi</i> v. <i>Caste parentis</i>	10 <i>Beata et uenerabilis</i> v. <i>Domine audiui</i>	= H, mais correction: <i>Nesciens uirum</i>
11 <i>Beata et uenerabilis</i> v. <i>Domine audiui</i>	11 <i>O regem caeli</i> v. <i>Domine audiui</i>	= H p. 111
12 <i>Verbum caro factum</i> v. <i>Puer natus est</i> p. 49	12 <i>Verbum caro factum</i> v. <i>In principio</i> p. 403 = H	= A (12 répons seulement)
13 <i>Ecce agnus Dei</i> v. <i>Hic est testimonium</i>		
14 <i>Benedictus qui uenit</i> v. <i>Lapidem quem reprobauerunt</i>	14 <i>Congratulamini mihi</i> v. <i>Caste parentis</i>	
15 <i>Hic qui aduenit</i> v. <i>Ecce aduenit</i>	= H	
16 <i>Continet in gremio</i> v. <i>Maternis uehitur</i>	= H p. 404	
17 <i>Confirmatum est cor</i> p. 50 v. <i>Domus pudici pectoris</i>	= H	
18 <i>Nesciens mater uirgo</i> v. <i>Aue Maria</i> (18 répons)	= H	
	19 <i>Benedictus qui uenit</i> v. <i>Lapidem</i>	

III. Répons des matines de la Pentecôte

H 2, p. 75	C, p. 210
	(Les trois premiers répons accompagnent les leçons; les répons suivants sont en supplément)
1 <i>Dum complerentur dies</i> v. <i>Repleti sunt</i>	= H
2 <i>Repleti sunt omnes</i> v. <i>Loquebantur uariis linguis</i>	= H p. 211
3 <i>Spiritus sanctus procedens</i> v. <i>Loquebantur uariis linguis</i>	3 <i>Apparuerunt apostolis</i> v. <i>Loquebantur uariis linguis</i>
4 <i>Iam non dicam</i> v. <i>Quorum remiseritis</i>	4 <i>Ultimo festiuitatis die</i> p. 212 v. <i>Qui sitit</i>
5 <i>Disciplinam et sapientiam</i> p. 76 v. <i>Spiritus Domini</i>	5 <i>Dum uenerit paraclitus</i> v. <i>Nisi abiero</i>

- 6 *Apparuerunt apostolis*
v. *Loquebantur uariis linguis*
7 *Non uos relinquam*
v. *Pacem meam*
8 *Ultimo festiuitatis die*
v. *Qui sitit*
9 *Factus est repente*
v. *Et apparuerunt*
10 *Dum uenerit Paraclitus*
v. *Nisi ego abiero*

- 6 *Spiritus sanctus procedens*
v. *Loquebantur uariis linguis*
7 *Factus est repente*
v. *Et apparuerunt*
8 *Iam non dicam*
v. *Quorum remiseritis*
9 *Non uos relinquam*
v. *Pacem meam*
10 *Disciplinam et sapientiam*
P. 213
v. *Spiritus domini*
11 *Pacem meam do uobis*
v. *Non uos relinquam*